

Cellule PREVENTION MALTRAITANCE ANIMALE



Pourquoi, aujourd'hui, une cellule de prévention de la maltraitance animale ?



- Instruction de la DGAL publiée en Septembre 2017
- En 66, des « interpellations » de la Société en augmentation et des situations sensibles en cours de traitement
- L'hivernage, une période avec des risques accrus

Objectifs de la réunion



- Se doter d'une doctrine commune 66
- Identifier les situations d'urgence pour l'hivernage 2017/2018 des troupeaux allaitants
- Faire un point des situations sensibles déjà suivies

Modalités de mise en oeuvre:

- La présentation des axes clefs de l'instruction DGAL
- Discussion/tour de table sur la doctrine
- Discussion en cellule « rapprochée » sur les situations individuelles

Définition d'une doctrine 66



- La présentation des axes clefs de l'instruction DGAL



CDO Maltraitance Départementale

Pour éviter cela

Auxois : des cadavres d'animaux découverts dans une ferme

Par **Faustine Mauerhan**, France Bleu Bourgogne et France Bleu
Mercredi 8 mars 2017 à 11:44



4 cadavres ont été découverts sur cette exploitation de l'Auxois la semaine dernière. - OABA

INFO FRANCE BLEU | Deux-cent bêtes ont été retirées à un éleveur en redressement judiciaire, près de Pouilly-en-Auxois, jeudi et vendredi derniers. Les services vétérinaires ont découvert plusieurs cadavres de vaches et de moutons. Les animaux n'étaient plus nourris.

Stratégie BienEtreAnimal 2016-2020 du MAA

- **2016**: le MAA définit 20 actions prioritaires
- en faveur du bien-être animal pour 2016-2020
- **dont l'action n°15** : « Détecter précocement
- les éleveurs en grandes difficultés en favorisant
- la synergie de tous les acteurs grâce à la mise
- en place de cellules opérationnelles de prévention



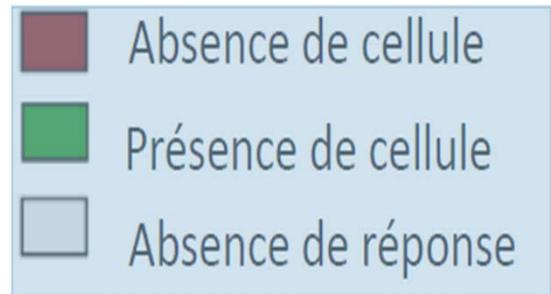
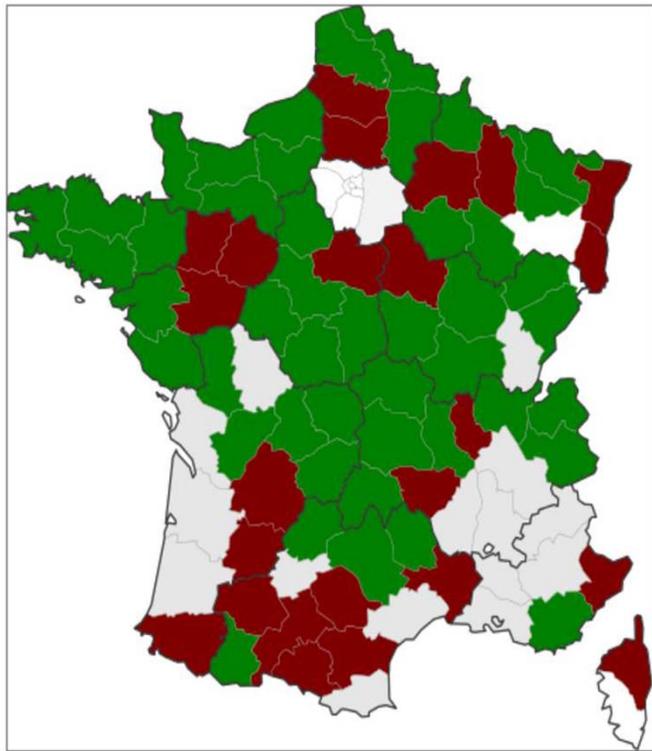
Maltraitance animale = violence ou négligence

Une infime minorité des éleveurs

- Le plus souvent non intentionnelle
- Associée à une misère sociale ou/et de la détresse humaine
- Mais un **enjeu sociétal important** :
 - Augmentation du nombre de signalement de maltraitance
 - Sensibilité du public, médiatisation, vidéos L214, émergence du véganisme, multiplicité des APA...
- Un **levier identifié** : apporter une réponse collective et structurée /CDO avec
- une prise en charge le plus en amont possible (action 15 plan BEA)



État des lieux des CDO 2015



Instruction DGAL du 12/09/2017 généralisation des CDO

Objectif : Instaurer un climat de confiance entre partenaires pour trouver la solution la plus favorable pour les animaux et l'éleveur

Une proposition qui a fait **consensus au niveau des partenaires nationaux** (OPA, APA, instances vétérinaires, représentant DDI...)

=> **Des OPA nationales qui ont décidé de prendre la main sur le volet prévention en concertation avec les DDPP**

Cellules maltraitance objectifs et organisation



- Des « Cellules Maltraitance »
 - en accompagnement aux éleveurs en situation difficile
 - pour prévenir et lutter contre la maltraitance animale
- Une organisation nécessairement collective,
 - **avec un pilotage / État du volet urgence**
 - **un pilotage OPA / du volet prévention,**
 - **nécessité de définir une coordination entre ces deux volets**

Enjeux pour l'année à venir

- **Des cellules opérationnelles dans chaque département d'ici un an, avec des missions assurées sur les 2 volets**
 - en cas d'**urgence**, la **DDPP** doit pouvoir trouver une issue rapide,
 - les **OPA** locales doivent se mobiliser et s'entendre sur le **volet préventif**
- **Un cadrage souple** pour prendre en compte les organisations existantes et les spécificités locales

Un exemple concret de CDO le Finistère

- * En cas de maltraitance avérée, une cellule de proximité pour un traitement individualisé
- Réunion du 13/09/16 à l'initiative de la DDPP présidée par le sous-préfet
- Des participants adaptés à ce cas: conseil départemental + MSA + EDE +chambre d'agriculture + DDTM + maire + brigade de gendarmerie + vétérinaire
- ☒ Un tour de table pour comprendre la situation

Un exemple concret : le Finistère

- Animaux : présence de cadavres, animaux maigres, mortalité élevée
 - Élevage : polyculture-élevage, plus de suivi EDE, aucune vente depuis 18 mois
 - Éleveur : 54 ans, déstabilisé par le décès de sa mère, appui du père de 80 ans
- α **Une décision consensuelle sur la base d'un diagnostic partagé**
- Diagnostic : arrêt de la production bovine avant l'hiver (vente ou retrait)

Un exemple concret : le Finistère

- - Décision : le sous-préfet et l'élue de la chambre rencontrent l'éleveur le 29/09 et lui proposent un accompagnement avec un calendrier strict ... qu'il accepte
- Une issue favorable : l'éleveur a vendu son dernier bovin en 02/17 et s'est recentré sur son atelier volailles
- Un plan d'action adapté à la situation des animaux et au profil de l'éleveur
- => Le GDS souvent associé avec un appui en terme de contention

Cellule maltraitance départementale

Objectif : créer les conditions de bien travailler ensemble

- Connaître les actions possibles de chacun et leurs limites,
- Connaître ou créer les interactions entre les dispositifs existants
- Définir des règles de confidentialité de la cellule
- Définir les indicateurs pertinents et consensuels d'une situation dégradée
- Définir un calendrier et des modalités de fonctionnement

La doctrine 66



■ 1 cellule de prévention, 2 instances ...

-> une cellule élargie à vocation d'orientation

-> une cellule rapprochée à vocation technique

... pilotées par la Chambre d'Agriculture :

■ Des règles

- L'éleveur au centre des préoccupations (faire le lien avec le dispositif Agridiff)

- La confidentialité des débats



■ 1 cellule élargie à vocation d'orientation (périmètre de cette première réunion) constituée :

- GDS
- FDSEA,
- Confédération Paysanne
- Société d'Elevage
- 4 Syndicats de territoire
- DDPP
- Préfecture
- Conseil Départemental
- Référent bien-être animal du conseil de l'ordre des vétérinaires
- Cabinets Vétérinaires avec activité rurale
- OABA
- MSA
- CDJA,
- Association des AFP/GP
- SOC
- SEA DDTM
- Gendarmerie
- Association des Maires



■ La cellule rapprochée à vocation technique

seule la cellule rapprochée discute des situations individuelles, elle est constituée de :

- Services élevage et entreprise de la Chambre d'Agriculture
- GDS - MSA
- DDPP - SEA DDTM
- + invités selon besoin (Association des AFP/GP, vétos, mairie, gendarmerie ...)

Elle doit assurer une mission de détection/sentinelle, elle s'appuie sur:

- Vétérinaires - GP
- Professionnels locaux - Syndicalisme
- Mairies - Gendarmerie

Avec appel sur le service élevage de la Chambre d'Agriculture, le GDS

La doctrine 66



■ La cellule rapprochée à vocation technique

Elle se réunit pour partager les informations sur les éleveurs et déterminer ceux nécessitant une visite de terrain

La Chambre Agriculture et le GDS assurent la mission de diagnostic et élaborent avec l'éleveur le plan d'action

Ils s'appuient sur des indices et recommandations validées par la cellule élargie



■ Les attentes/recommandations

- Troupeau accessible par l'éleveur en toutes conditions climatiques
- Rythme de visite adapté
- Présence d'un stock minimum d'alimentation adapté (permettant d'assurer l'approvisionnement immédiat et couvrant le délais logistique en toute condition météo)
- Possibilité de distribution manuelle du fourrage/aliment (même par mauvais temps)
- Abreuvement possible même par grand froid ou par sécheresse
- Capacité de trier les animaux (parc de contention/tri)
- Capacité d'isoler un animal (box vêlage/infirmerie),
- Présence d'abris en cas d'intempéries (vent, neige)
- Cohérence cheptel <--> ressources du territoire
- Absence de concurrence pour l'accès à l'eau, l'alimentation
- Absence de points dangereux sur les lieux de regroupement
- Ambiance saine dans les bâtiments
- ...



■ Quels indices/indicateurs ?, en troupeaux allaitants :

- Retard de descente d'estive (par rapport au règlement du GP)
- Dépassements anormaux de mortalité (base OMAR)
- Absence de commande de boucle
- Absence de notification (naissance, vente ...)
- Absence de mobilisation du service d'équarrissage
- Signalement récurrent de divagation
- Saisie récurrente en abattoir (carcasse maigre...)
- Pathologie récurrente et en masse (boiterie, toux, diarrhées, ...)
- Absence de maîtrise du troupeau
- ...